



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6090300

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/04/2026 12H36 C:026786 I:42459

BRUNET SAS

V/Email reçu le Mercredi 29/04/2026 à 12H36

**2 BIS ALLEE DES CYTISES
BP 70054
86362 CHASSENEUIL-DU-POITOU**

IMMEUBLE : SELECTA
5 ROUTE DU POU DU CIEL
01600 REYRIEUX

Vaulx en Velin, le 14 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°5 CIEL-CONTACTER M.MARZOCCHI-TEL:06 64680937
TECHNICIEN SUR PLACE-TEL:06 65 87 67 21.

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR LA SECURISATION D'UN SITE PAR LA MISE EN
PLACE DE SERRURES ADAPTEES

Donneur d'ordre : Mme I. ROBINIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 30/04 A 09H00 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA PORTE HALL D'ENTREE
PRISE DE COTES POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX SERRURES A CROCHET SUR DEUX
PORTES COULISSANTES
REPLI DU CHANTIER R

LE 20/05 A 15H00 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA PORTE HALL D'ENTREE
ENCASTREMENT DES DEUX SERRURES ET DES DEUX GACHES SUR LES DEUX PORTES
COULISSANTES
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE NOTRE FACTURE N 6070947 DU 27/07/2026
D'UN MONTANT DE 1326,91€ TTC

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41		29,41
1,00	H.Ouvrier Qualifié Serrurerie le 30/04	1	75,30		75,30
4,00	H.Ouvrier Qualifié Serrurerie le 20/05	2	75,30		301,20
2,00	Sup.H.50%-Serrurerie +17h/20h-Sa 7h12h	2	37,65		75,30
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	1			Pour mémoire



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6090300

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Serrure	2	100,73	201,46
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	2	40,63	40,63
TOTAL H.T.				723,30
T.V.A. a 20,00%				144,66
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>867,96</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.